

Météo Orages: un avertissement lancé sur toute la Belgique

## Un projet éolien soutenu par les citoyens à Eghezée

🗨 Réagir

Mis en ligne le 19/03/2015 à 19:19

Luc Scharès

Les courriers de 600 habitants favorables bientôt remis au collège communal..



© ASAP

**C**e jeudi 19 mars, les lettres de plus de 600 citoyens seront remises au collège communal d'Eghezée, dans le cadre d'une demande de permis pour la construction et l'exploitation d'un parc de 6 éoliennes le long de l'autoroute E411 à hauteur d'Aische-en-Refail et en prolongement du parc éolien existant. Alors que généralement ce sont les opposants qui se manifestent, cette fois, les courriers expriment tous des avis favorables au projet. L'initiative est à mettre au crédit d'une association locale, Nosse Moulin, en partenariat avec d'autres ASBL de même philosophie, qui se sont greffées sur la demande de deux grands promoteurs : Eneco Wind Belgium et EDF Luminus.

*« La coopérative citoyenne Nosse Moulin de Gembloux s'est associée à deux autres coopératives, Hesbenergie, active en Brabant wallon, et Champs d'énergie à Fernelmont, pour construire, gérer et exploiter une éolienne du futur parc entre Liernu et Aische-en-Refail. Dans le cadre de l'enquête publique relative à la demande de permis déposée pour ce parc par Eneco et EDF, les membres de ces 3 coopératives se sont mobilisés. Et ce n'est pas fini ! », déclare Fabrice Adam, président de Nosse Moulin. « Le 19 mars à 10 heures, les lettres de soutien seront remises au collège, en vue d'être versées au dossier de l'enquête publique. Nous avons recueilli des signatures parmi la population d'Eghezée, sur le marché dominical, devant les commerces, en faisant du porte-à-porte... La plupart des personnes rencontrées nous ont manifesté leur soutien, signe que les opposants aux parcs éoliens ne sont pas aussi nombreux qu'on pourrait le penser. En fait, la majorité silencieuse est favorable car il s'agit d'un bon projet, qui respecte les normes en vigueur tant pour les distances aux habitations que pour les niveaux sonores qui seront couverts par le bruit de l'autoroute. »*

Et Fabrice Adam de conclure qu'il attend du collège qu'il tienne compte de l'appui de ces citoyens pour émettre à son tour un avis favorable. Visiblement, les signataires se sont montrés sensibles à l'argument de recueillir des dividendes et de bénéficier de ristournes sur l'électricité fournie. Ensemble, les 3 coopératives comptent déjà plus de 330 coopérateurs et elles ont rassemblé un capital de près de 175.000 euros. Ce qui reste encore insuffisant, d'où l'appel lancé à de nouveaux coopérateurs.